

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT

SAUMUR: 30 fr.
Six mois . . . 16
Trois mois . . . 8
Poste: 35 fr.
Six mois . . . 18
Trois mois . . . 10

On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 AOUT

L'Élection de la Charente-Inférieure

Le Comité monarchique de la Charente-Inférieure adresse aux électeurs la déclaration suivante:

« L'accueil fait à la candidature de M. Boulanger par un certain nombre de conservateurs de la Charente-Inférieure, impose aux royalistes le devoir de protester hautement, afin de dégager le parti monarchique de toute compromission dans cette aventure.

« La révision que souhaitent les royalistes, et en vue de laquelle ils s'efforcent d'éclairer l'opinion, n'a rien de commun avec celle réclamée par M. Boulanger, dont le programme radical socialiste est la négation même de tous les principes qui servent de base à l'alliance conservatrice.

« Quelques spécieuses que soient les raisons invoquées en faveur de la candidature protestataire de M. Boulanger par d'honorables conservateurs, dont la sincérité ne saurait être mise en doute, nos amis ne se dissimuleront pas qu'en égarant leurs suffrages sur l'ex-ministre de la guerre du cabinet Goblet, ils courraient le risque d'exposer le pays à de redoutables difficultés extérieures, et de rendre plus précaire et plus fragile encore le maintien de la paix.

« Sincèrement attachés à l'alliance que tous les conservateurs du département ont la ferme volonté de maintenir, nous avons la confiance que cette divergence de vues momentanée n'y portera pas atteinte. Mais en attendant l'occasion peut-être prochaine d'affirmer de nouveau, sur des noms acceptables pour tous, les principes religieux, sociaux et patriotiques qui nous sont communs, nous espérons, pour la dignité du parti royaliste, que la clairvoyance de nos amis ne se laissera pas troubler par des considérations secondaires, et qu'aucun d'eux n'accordera son vote au général révo-

lutionnaire qui n'hésite pas plus à renier sa signature qu'à proscrire ses bienfaiteurs.

« Le Comité monarchique de la Charente-Inférieure. »

Cette déclaration n'empêchera pas sans doute un grand nombre de conservateurs de voter pour le général Boulanger, puisque, par suite d'une décision extrêmement regrettable, dont nous ne croyons pas devoir aujourd'hui discuter les causes, on n'offre à leurs suffrages le nom d'aucun candidat vraiment digne de les recueillir.

Désireux de protester contre un régime dont l'impopularité augmente chaque jour, n'ayant pas d'autre moyen de le faire, beaucoup d'électeurs conservateurs se décideront évidemment à voter, moins pour lui que contre son concurrent, en déposant dans l'urne un bulletin à son nom. Reste à savoir si ceux qui « égareront leurs suffrages sur l'ex-ministre de la guerre du cabinet Goblet, » sur « le général révolutionnaire qui n'hésite pas plus à renier sa signature qu'à proscrire ses bienfaiteurs » seront assez nombreux pour lui assurer une majorité.

ÉMILE EUDES

Emile Eudes, qui vient de mourir, et dont le nom était peut-être oublié de quelques-uns de nos lecteurs, fut un des personnages les plus marquants et les plus actifs de la Commune de 1871, dont il était un des généraux (?).

Eudes, qui deux fois a appartenu au bourreau pour ses crimes, est mort comme il avait vécu, en prêchant la Révolution. Apôtre de l'assassinat, il a eu son heure de puissance.

Tous les journaux rouges chantent ses louanges et lui font une apothéose. Ils l'appellent le héros de La Villette et lui donnent le titre de général.

Emile Eudes fut un révolutionnaire assassin et pas autre chose; il est à classer parmi les grands criminels.

Né le 12 septembre 1844, à Roncéy (Man-

che). Il fut successivement pharmacien, directeur d'imprimerie, sténographe, gérant du journal la Libre-Pensée.

Eudes fut l'homme d'action du parti blanquiste. Le 17 août 1870, il attaqua la caserne des pompiers de La Villette et tua une sentinelle. Condamné à mort, sa peine fut commuée en celle de quinze ans de travaux forcés. Le 4 Septembre le mit en liberté.

Pendant la journée du 18 Mars, il était à Bruxelles; dès le lendemain il accourut offrir ses services au Comité central, qui d'emblée le nomma général.

Eudes passa au ministère de la guerre, où il fut bientôt remplacé par Cluseret; puis au commandement du fort d'Issy et du Petit-Montrouge; il vint, en dernier lieu, s'établir, avec sa maîtresse, Louise Louvet (qu'il a légitimement épousée à Genève, en 1873), dans le palais de la Légion d'honneur.

Là, dans l'ancien salon du prince de de Salm, M. et M^{me} Eudes donnèrent des soirées où M^{me} Eudes portait en sautoir le grand-cordon de la Légion d'honneur, et où Mégy, pour se distraire, tirait des coups de revolver au milieu du salon, dans les glaces, les tableaux et les cadres des pendules.

On a conservé le souvenir des fêtes scandaleuses qu'il donnait au palais de la Légion d'honneur, et où sa femme faisait aux gardes de service des distributions de Xérès et de Frontignan.

On dit que c'est le parti nihiliste russe qui lui procura le moyen de passer à l'étranger.

Eudes a passé peu de temps à Genève; il est allé à Londres, où il a fondé, dans le groupe communard, la Commune révolutionnaire ou Comité des 33, base de son futur gouvernement, appelé vulgairement par les mauvais plaisants: la Société du doigt dans l'œil.

Le général et la générale ont hérité, dans l'exil, de la fortune de Tridon, mort à Bruxelles. Il leur a laissé 800,000 francs destinés à la propagande révolutionnaire et socialiste. Voici les termes du testament:

« Je lègue ma fortune à mon ami et concitoyen Eudes, à la condition qu'il l'emploiera à préparer la revanche. »

Eudes laissera une trace sanglante dans l'histoire du honteux gouvernement révolutionnaire qui s'était emparé de la capitale après la guerre, et qui nécessita un second siège plus horrible encore que le premier.

C'est Eudes qui proposa, avec Deloscluze, Gambon, Billoray, etc., l'incendie général de Paris. C'est lui qui fit tirer sur la Bourse, la Banque, l'hôtel des Postes, etc.; c'est lui qui fit mettre le feu au Palais-Royal.

Eudes mérite donc les regrets et les pleurs de tous les révolutionnaires qui ne rêvent que pillages, massacres, incendies, ruines, et qui sont tout prêts à dépasser en horreurs tout ce que leurs ancêtres de 93 ont accompli.

Les obsèques du général Eudes

Dès 9 heures et demie, il y a déjà plus de trente mille personnes massées devant la maison mortuaire, située 19, rue Réaumur.

Les grévistes ne sont pas encore là. Toujours arrivent de nouveaux manifestants. Les rues adjacentes sont également bondées de monde.

Aux fenêtres, sur les toits, sur des échelles portatives se tiennent de véritables grappes humaines.

A dix heures un quart arrive le corbillard.

Plusieurs drapeaux rouges sont encore entourés de papier gris ou roulés dans leur gaines.

Tous les magasins ont leur devanture fermée.

Des camelots crient des journaux socialistes ou anarchistes tels que le Ça ira.

Nous apercevons déjà la couronne du Cri du Peuple, celle de l'Homme libre, celle des Terrassiers, etc. Les survivants de la Commune se groupent pendant ce temps.

Le gouvernement avait décidé que l'enterrement aurait lieu à dix heures et demie, mais le bruit court que l'appartement est

51 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE XV

L'ardoisière souterraine (Suite)

Quelques instants s'écoulèrent alors, pendant lesquels on pouvait vaguement suivre le travail qui se faisait là-haut. Un des madriers était écarté, le jour s'éclaircissait, quelques fragments de bois, quelques cailloux, quelques pierres tombaient dans le puisard, le long des parois, et pour se protéger, Beaudrillard et Charlot se tenaient au milieu de la barque avec un banc sur leurs têtes. Puis, une demi-heure après, environ, le Furet aperçut un objet qui descendait lentement, en glissant le long des parois; il le saisit dès qu'il fut à sa portée.

C'était un câble énorme. Beaudrillard le secoua à plusieurs reprises, et fit un nœud à son extrémité, on entendit alors, d'en haut, le cri:

— Lâchez la corde!
Beaudrillard laissa flotter le câble, et celui-ci remonta aussitôt vers la surface. Leurs mystérieux sauveurs connaissaient maintenant la distance qui les séparait des naufragés.

— Petit Charlot, dit alors Symphorien, demande bien fort qui est là-haut.

Le Furet rassembla ses forces:

— Qui êtes-vous? cria-t-il.

Mais à cette distance les paroles ne parviennent que confusément.

— Tout à l'heure, attendez, répondit-on.

Beaudrillard frémit.

— En vérité, dit-il, on dirait la voix de Louis Duparc. Je le croyais mort.

— Attendez, monsieur, reprit le Furet, je vais appeler encore.

Et il cria:

— Louis Duparc!

Le son parvint cette fois clairement, à l'orifice, et une voix se fit entendre, qui disait:

— C'est moi! Attendez! Tout à l'heure.

Beaudrillard frappa des mains.

— Dieu soit béni! s'écria-t-il, c'est notre ami. Nous sommes sauvés.

Puis il s'assit de nouveau, car la fatigue et l'émotion l'accablaient à la fois, et il se sentait à tout instant prêt de tomber.

Il fallut attendre encore près d'une heure avant qu'un treuil put être installé à la surface, et pendant ce temps Beaudrillard souffrit horriblement de la faim. Mais le Furet, ivre de joie, sautant et dansant dans la barque, l'empêchait de s'endormir et de perdre connaissance.

A la fin, un objet volumineux fut glissé dans le puisard, et on entendit le grincement d'un câble qui glissait lentement sur le madrier, en même temps que la lumière du jour disparaissait.

Beaudrillard et Charlot se tenaient debout. Une voix cria:

— Attention! Garde à vous!

Quelques instants après, l'objet arrivait sur leurs têtes et s'arrêtait à la hauteur du nœud fait au premier câble.

Beaudrillard se leva sur l'avant et le palpa.

C'était un bassicot d'ardoisière, pouvant contenir deux ou trois hommes, qui se balançait lentement dans le puits.

— Arrêtez! cria Beaudrillard.

Puis, saisissant le Furet et l'enlevant à point de bras, il le déposa dans le bassicot, et lui-même, par un dernier effort de volonté, se souleva sur les poignets et se glissa près de Charlot.

— En route! cria-t-il.

Et l'enfant reprit joyeusement:

— En avant! Pour la vie!

Quelques minutes plus tard, Beaudrillard et Charlot sortirent du bassicot et tombaient, en pleurant d'émotion, dans les bras de Louis Duparc.

— Mes chers amis, disait celui-ci, que vous avez dû souffrir! C'est un miracle que vous ne soyez pas morts dans cet affreux puisard, mais que Dieu soit béni qui vous rend à nous!

Beaudrillard n'avait plus la force de parler. Le grand air et la lumière le suffoquèrent et il tomba comme une masse aux pieds de son ami.

Louis le fit aussitôt porter par les hommes qui l'entouraient et qui l'avaient aidé dans la manœuvre du bassicot, jusqu'à une maison voisine, appartenant au clerc d'à-haut de l'ardoisière des Fresnaies.

Arrivé là, le pauvre Symphorien fut déshabillé et couché. Un profond sommeil l'empara de lui, après qu'on lui eut fait prendre, presque de force, un peu de bouillon, et lorsqu'il se réveilla, il avait une fièvre ardente. Le médecin de Trélazé fut appelé, qui recommanda les plus grandes précautions, le plus profond silence, et déclara qu'il viendrait tous les jours jusqu'à complète guérison.

Louis s'installa aussitôt au chevet de son ami, grâce à la complaisance du clerc d'à-haut, qui mit toute la maison à sa disposition.

Quant au Furet, dès qu'il eut bu et mangé, il retrouva toutes ses forces et put aussitôt raconter aux nombreuses personnes qui, déjà, avaient entendu parler du mystérieux sauvetage et qui accouraient en foule de tous côtés, tout ce qui leur était arrivé depuis cinq jours.

C'est à peine si l'on donnait créance à ses récits, et pourtant les faits paraissent assez extraordinaires. Mais presque aussitôt une légende se forma, et on la raconte encore le soir à la veillée,

barricadé et que les socialistes ne laisseront enlever le corps que vers onze heures et demie.

A onze heures, le corps est placé dans le corbillard ; les couronnes, fort nombreuses, sont placées sur le cercueil.

Des applaudissements éclatent quand apparaissent les communards célèbres.

La plupart des couronnes sont rouges, quelques-unes sont violettes.

Presque tous les manifestants ont des immortelles rouges à la boutonnière.

Les journaux socialistes ont affirmé que le calme le plus parfait ne cesserait de régner ; néanmoins les clameurs sont violentes et il paraît que plusieurs régiments sont entrés dans Paris la nuit précédente.

Au moment où le cortège s'ébranle une immense acclamation s'élève.

Les terrassiers marchent en avant.

Des cris de : Vive la Commune ! se font entendre.

Quelques-uns se contentent de dire :

— Vive la Révolution sociale !

— Vive la grève !

Sur le parcours des milliers de curieux.

Place de la République il n'y a pas moyen de circuler.

Toutes les boutiques sont fermées.

Toujours nous entendons les cris de :

— Vive la grève !

— Vive la Commune !

Les soldats massés aux fenêtres de la caserne du Château-d'Eau sont en tenue de campagne, ils n'ont que le sac à mettre.

Toujours les cris déjà signalés retentissent sur le passage du cortège.

Les agents reloulent les curieux.

Tout le long du boulevard Voltaire, une foule considérable est massée.

Une bataille a lieu à l'angle de la place de la République. Nous entendons des coups de feu.

Trois drapeaux rouges déployés ont été enlevés par la gendarmérie rue du Temple.

Un homme est tombé, il a été piétiné, les agents ont chargé pour le délivrer, de là une légère bagarre.

La foule pousse des cris de terreur.

Trente personnes sont blessées.

Pendant ce temps le corbillard continue sa marche au milieu de cette mer humaine.

A l'intersection du boulevard Richard-Lenoir et du boulevard Voltaire, les couronnes des comités radicaux socialistes de l'arrondissement rejoignent le cortège.

Place de la République, M. Rochefort, qui suit le cortège en voiture, est entouré par une foule considérable qui l'acclame aux cris de : Vive la Commune ! M. Rochefort se lève.

Il aperçoit un drapeau rouge déployé, essaie de le saisir, mais le porteur le défend et en frappe M. Rochefort.

Il donne à son cocher l'ordre de quitter le cortège et de gagner le Père-Lachaise par des voies transversales. C'est à grand-peine que sa voiture peut opérer cette manœuvre, et M. Rochefort échappe ainsi aux honneurs et aux risques de la popularité.

A ce moment, un drapeau rouge est dé-

ployé et traverse triomphalement la place du Château-d'Eau. Au carrefour de la place une quarantaine de gendarmes sortent de la rue Amelot et se précipitent sur les porteurs du drapeau ; une lutte violente s'engage, des coups de poings, cannes, chaînes, sabres sont échangés. Un coup de feu éclate et va briser une vitre chez un coiffeur, 8, boulevard Voltaire. Le drapeau est mis en lambeaux. Les manifestants pas trop endoloris rejoignent à la course le cortège dont ils ont été coupés par l'attaque des gendarmes.

La place Voltaire est absolument pleine ; un drapeau rouge est de nouveau développé ; les vitres du poste de police sont brisées.

Les agents mettent sabre au clair, la troupe donne ; de nombreuses arrestations ont lieu, tout le monde fuit ; des coups de revolver retentissent. Le désordre est complet.

Les cris de : Vive la Commune ! Vive la grève ! se croisent.

Plusieurs grévistes et plusieurs gendarmes sont blessés.

Dans les cours des prisons de la Roquette sont massés les bataillons de la garde républicaine et de l'infanterie prêts à marcher au premier signal.

Une nouvelle bagarre se produit au coin de la rue de la Folie-Regnault et de la rue de la Roquette.

Enfin, nous pénétrons dans le cimetière du Père-Lachaise.

Partout des femmes, des enfants.

Nous entendons des cris de : Vive la Commune !

Des femmes sont renversées.

Au Père-Lachaise, la foule est considérable.

Les cris de : Vive la grève ! retentissent quand la couronne des grévistes, dégarnie par les coups de sabre, arrive.

Toutes les couronnes sont successivement déposées.

Plusieurs discours sont prononcés par MM. Vaillant, Susini, Chauvière, Louise Michel, Félix Pyat, etc.

Il est impossible de les entendre à cause du vacarme.

Tous ces discours sont terminés par les cris de : Vive la Commune !

A la sortie, les chefs du parti révolutionnaire sont acclamés.

De nouvelles bagarres se produisent.

Les anarchistes assomment quelques agents.

La révolution règne dans Paris.

Le gouvernement est impuissant à réprimer le désordre.

Au retour, nous trouvons des groupes d'ouvriers très surexcités.

Le service d'ordre a été mal commandé par M. Clément de funeste mémoire, par l'expulseur des moines, et par MM. les officiers de paix Fègère, Tirache, Péchard et l'inspecteur divisionnaire Maurice qui ont eu une tenue très correcte.

En passant place de la République, nous apercevons des restes d'immortelles.

Nous recueillons les renseignements suivants :

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

A la fin, sa forte constitution avait triomphé de la fièvre, et après une convalescence de quelques jours, les trois amis avaient pu reprendre, joyeux et contents, la route des Sablons où ils espéraient revoir tous ceux qu'ils aimaient. (A suivre.)

de ceux qui paraissent les plus insurmontables.

Pendant près de trois semaines, Beaudrillard avait été entre la mort et la vie, ayant le délire, poursuivant sans cesse dans ses cauchemars un ennemi qu'il n'atteignait jamais, en proférant des cris inarticulés au milieu desquels on entendait sans cesse le nom de Rimbault-Marinval.

Place de la République, une femme de soixante-cinq ans a été foulée aux pieds.

Le citoyen Puget a reçu deux coups de pointe de sabre dans la tête. Il a été dangereusement atteint.

La Bourse du travail est toujours occupée militairement par des détachements de la garde républicaine.

L'arrestation de Soudey, ancien secrétaire général de la Ligue pour la suppression des bureaux de placement, qui s'était livré à des provocations au pillage et au meurtre dans l'une des dernières réunions de la Bourse du travail, a été ordonnée.

Plusieurs de nos confrères affirment qu'une bombe a été lancée sur le passage du cortège, boulevard Voltaire. Heureusement, la mèche fut retirée à temps. Le National et le Paris affirment la chose.

La Nation dit que 50 ou 60 personnes ont été dangereusement blessées.

M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, qui s'était avancé vers le cortège, fut entouré par un groupe de manifestants ; un d'eux lui porta à la tête un violent coup de canne plombée, tandis qu'un autre lui lançait en pleine poitrine un pavé.

Malgré les souffrances qu'il endurait, M. Clément put s'emparer de son agresseur qu'il remit entre les mains des gendarmes.

La France donne la nouvelle suivante :

« Un seul agent a été blessé au cours de la bagarre, il a reçu un coup de couteau à la cuisse droite.

» En somme, trente blessés et vingt arrestations, voilà le bilan de la journée. »

Après la bagarre de la place Voltaire, un enfant de trois ans a été foulé aux pieds.

Espagnac a reçu un coup de sabre sur la tête ainsi que Cortil.

Plusieurs chefs du parti révolutionnaire ont reçu des blessures assez graves.

Un individu a été tué place de la République.

Trois cadavres ont été transportés en fiacre au poste de la mairie du onzième arrondissement.

Un porteur de drapeau rouge a eu le crâne fracassé d'un coup de crosse.

Baaly a été arrêté ainsi que Soudey.

La Bourse du travail a été enfin fermée hier matin par ordre de la préfecture de police ; c'est M. Véron lui-même, ceint de son écharpe, qui a apposé les affiches annonçant cette mesure momentanée.

LA GRÈVE D'AMIENS

Amiens, 8 août.

La police a opéré plus de cinquante arrestations. Un chasseur a été grièvement blessé à la tempe ; trois autres soldats ont reçu des blessures légères.

Le ville est occupée militairement et fermée à la circulation.

Si l'autorité militaire n'avait pas agi énergiquement, la ville aurait été à feu et à sang.

Les établissements publics ont été fermés de bonne heure.

Parmi les arrêtés on compte plusieurs individus étrangers.

On construit en ce moment un globe terrestre monumental, qui sera une des curiosités de l'Exposition de 1889. Il représentera la Terre « au millionième », et aura quarante mètres de diamètre.

Elle comportera une représentation exacte, dans leur configuration, de certains espaces qui ne figurent d'ordinaire que par un petit cercle ou par un point.

Paris, par exemple, aura sur ce globe plus de 42 millimètres de diamètre.

Une tour en fonte de 5 mètres de hauteur servira de pied à la sphère, qui tournera sur elle-même en vingt-quatre heures. La charpente de ce globe sera formée par des méridiens et des parallèles en fer.

Un escalier, pratiqué dans la base, donnera accès à une salle en gradins, pouvant contenir environ 300 personnes, et devant servir à des conférences.

Des galeries, placées à 5 mètres de la sphère, permettront d'observer la carte à des hauteurs différentes. Le pôle nord sera à 45 mètres du sol.

Sur les neuf régiments de cavalerie qui restent à créer, deux vont être constitués à

UNE SÉANCE ORAGEUSE

On écrit de Tulle, 7 août :

« La séance du conseil municipal a été très orageuse.

» Le docteur Vergue a lancé une lettre à la figure de M. Tave, avocat. M. Clément a souffleté M. Philipponnet, qui s'est jeté sur lui. Le maire a fait appeler la police. Le public s'est mêlé à la délibération.

» Les rassemblements se sont prolongés à la sortie.

» Il y a eu envoi de témoins et le parquet a ouvert une enquête. »

M. FERRY A LA GRANDE-CHARTREUSE

M. Jules Ferry, accompagné de MM. Raynal et Edouard Rey, sénateurs, s'est rendu, mardi dernier, au couvent de la Grande-Chartreuse. On nous rapporte à propos de cette visite, l'incident suivant :

« Au moment où l'auteur de l'article 7 était introduit dans le parloir, il a été reçu par le R. P. procureur, ancien intendant militaire. Après quelques questions banales, M. Jules Ferry, avisant un plan étalé sur une table, demanda au Père procureur ce que représentait cette carte, ouverte devant ses yeux.

« Cette carte, répliqua malicieusement le Père procureur, représente le plan de notre Chartreuse d'Angleterre. C'est là que nous irons nous réfugier dans le cas où le Gouvernement viendrait à lancer de nouveaux décrets d'expulsion. »

» M. Ferry, comprenant l'allusion, a tourné le dos et s'est retiré sans mot dire. »

Un journal viennois, la Militar Zeitung, donne, sur l'armement de l'Allemagne, de l'Autriche et de la France, certains renseignements qui feront plaisir à nos compatriotes :

Le fusil Mauser porte au plus à 3,000 mètres ;

Le fusil Mannlicher à 3,800 mètres ;

Le fusil Lebel, à 4,200 mètres.

La zone dangereuse du fusil Lebel est également supérieure à celle du Mauser et à celle du Mannlicher.

La justesse du tir est extrêmement déficiente dans le Mauser. En effet, le Mauser est mal équilibré, il a son centre de gravité trop en avant.

La force de pénétration de la balle du Mannlicher est deux fois plus grande, et celle du fusil Lebel deux fois et demie plus grande que celle du projectile prussien.

ÉTRANGER

SINISTRES MARITIMES

New-York, 8 août.

On mande de Valparaiso qu'un violent ouragan s'est déchaîné jeudi dernier sur la cité.

Une collision s'est produite entre deux navires, l'un français, l'autre anglais.

Tout l'équipage anglais, composé de dix-sept hommes, a péri. Il y a eu sept Français de noyés. Les deux bâtiments ont coulé.

Cinq navires ont fait côte et sont totalement perdus.

Une pluie torrentielle tombait pendant l'ouragan. Un grand nombre de rues et de maisons ont été endommagées par suite de la rupture des digues.

Un pont s'est rompu sous deux locomotives et trois wayons venant de Santiago.

Deux mécaniciens et un chauffeur ont disparu.

NOUVELLES MILITAIRES

MOUVEMENTS DE TROUPES

Le 157^e régiment d'infanterie est dirigé de Lyon sur Briançon.

Le 158^e régiment d'infanterie est dirigé de Briançon sur Lyon.

Ce double mouvement sera terminé d'ici quelques jours.

Le 144^e régiment d'infanterie sera dirigé d'Ajaccio-Bastia sur Antibes-Nice.

Ce double mouvement s'opérera à la fin du mois d'août courant.

Sur les neuf régiments de cavalerie qui restent à créer, deux vont être constitués à

LA JEUNE MÈRE

Fondé en 1874 par le Dr Brochard

6 francs par an. — Bureaux : 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

bref délai : le 24^e chasseurs à Limoges et le 29^e dragons à Reims.

L'organisation se fera sur l'ensemble de chaque subdivision d'arme et non par le prélèvement d'escadrons entiers. Les sept autres régiments seront constitués en 1889.

LA PRIÈRE DANS L'ARMÉE

On sait que, lors de l'entrevue des deux empereurs, après la revue des troupes, dans le camp russe, deux sous-officiers dirent la prière, à l'heure de la retraite, en présence des empereurs et des troupes.

Il nous a paru intéressant, dit la *Croix*, d'appeler à cette occasion l'attention de nos lecteurs sur cet usage chrétien qui existe dans les armées russe, allemande et autrichienne, de dire officiellement tous les matins et tous les soirs la prière.

Voici comment cela se fait dans l'armée allemande. Le matin et le soir, quand le tambour ou le clairon sonne le réveil ou la retraite, les grands corps de garde prennent les armes. Après le commandement : « Portez armes ! » l'officier ou le sous-officier préposé au poste commande : *Helm ab zum Gebet !* (Otez les casques et priez !)

A ce commandement, tous les hommes sous les armes se découvrent ; après quelques instants, le temps de dire un *Pater*, l'officier commande : *Helm auf !* (Couvrez-vous du casque !) et puis le corps rentre au poste.

La prière ne se fait pas à haute voix, mais le signal et le commandement de la prière sont donnés dans toute l'armée tous les matins et tous les soirs, à l'heure du lever et à celle du coucher.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

SQUARE DU THÉÂTRE

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

Chef : M. MEYER.

Concert du Dimanche 12 août 1888, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. Le Vantoux, allegro.
2. Cavatine de Rossini, solo de bugle, par M. Bouvet.
3. Les Mousquetaires de la Reine, fantaisie.
4. Champagne, polka chantée.
5. Faust, fantaisie.
6. Kroumir, pas redoublé.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Samedi prochain 11 août, une troupe d'artistes de Paris, sous la direction de MM. E. Bertrand et G. Barlet, donnera sur notre scène, avec le concours de M^{lle} Marguerite Galloy, une représentation du grand succès des Variétés, *Décoré*, comédie en trois actes de M. H. Meilhac, de l'Académie française.

On commencera par la *Sarabande du cardinal*, comédie en un acte du même auteur.

Il sera fait un entr'acte pendant la retraite aux flambeaux.

FÊTE DE GYMNASTIQUE

Nous apprenons que la Société de gymnastique la *Blénoise* organise, pour le dimanche 26 août, une *Grande Fête Régionale*, suivie d'un concours entre les Sociétés de Tours, Romorantin, Saumur, Chinon, Amboise, Château-Renaud, Montrichard, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Selles-sur-Cher, etc.

LA CIRCULATION DES BOISSONS

Le ministre des finances vient d'adopter, à titre d'expérience, une série de mesures destinées à faciliter et à simplifier les formalités d'expédition et de circulation des boissons.

D'après un système emprunté à l'Administration américaine, il fait mettre en vente dans les débits de tabacs, au prix de 50 c., 70 c. et 1 fr. 20, des vignettes qu'il suffira aux simples particuliers d'apposer eux-mêmes sur les bouteilles de spiritueux pour en légitimer le transport.

Les marchands en gros et les débitants auront à leur disposition des registres à l'aide desquels ils pourront se faire délivrer des laissez-passer sommaires pour la circulation des petites quantités de boissons.

Enfin, la libre circulation est autorisée dans les campagnes jusqu'à concurrence

de 3 litres de vin, et dans les villes jusqu'à concurrence de 2 litres de vin et 2 litres de spiritueux.

LE TIMBRE. — On sait que l'administration de l'enregistrement poursuit en ce moment une campagne ayant pour but d'assujettir au timbre toutes les affiches placées dans les lieux qu'elle qualifie de publics et qu'une habitude généralement admise n'avait pas, jusqu'à présent, fait considérer comme tels.

Pour finir ce qu'elle entend par « lieux publics », l'administration de l'enregistrement vient d'envoyer à ses employés la circulaire suivante :

L'administration reconnaît le caractère des lieux publics aux débits de tabacs, agences de locations de théâtres, aux gares de chemins de fer, aux corridors, bureaux et autres locaux des hôtelleries qui sont communs à tous les voyageurs, aux salles de cafés et restaurants, aux théâtres, salles de spectacles et concerts.

On doit considérer comme apposés dans un lieu public l'affiche placée dans la vitrine d'une boutique quelconque de manière à être aperçue de la voie publique.

Par suite, toutes les affiches qui sont placardées dans les endroits ci-dessus désignés sont soumises aux droits de timbre.

Une seule restriction a été admise en faveur des tableaux-réclames qui font connaître uniquement le nom du produit et de la marchandise vendue même où ils sont affichés.

Jusqu'à présent, les placards apposés à l'intérieur d'une boutique étaient dispensés du droit de timbre. Aujourd'hui la situation financière de notre pays est telle que sont seules dispensés de payer les affiches qu'on ne peut pas voir.

AVIS IMPORTANT

M. A. MERLET, *Pédicure Spécialiste de Paris*, qui, à l'aide d'un Elixir de son invention, guérit radicalement les CORS AUX PIEDS, ŒILS DE PERDRIX, OIGNONS, DURILLONS et ONGLES INCARNÉS, sans occasionner la moindre douleur, est visible à Saumur, Hôtel de la Paix, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, jusqu'au 15 août seulement.

N.-B. — M. MERLET SE REND A DOMICILE SUR DEMANDE.

LES PONTONNIERS. — Mardi, à midi 1/2, la première colonne du 2^e régiment de pontonniers, comprenant 22 officiers, 580 hommes, 44 chevaux, 4 voitures, est arrivée à Poitiers.

Ainsi que nous l'avons annoncé, des manœuvres combinées d'artillerie et de passage de rivière auront lieu sur la Vienne, dans les environs de Lussac, en présence de M. le général inspecteur Lavocat.

La première partie de ces manœuvres, auxquelles prendront part la première colonne des pontonniers et quatre batteries du 33^e d'artillerie, aura lieu samedi prochain, 11 août.

La deuxième colonne du 2^e pontonniers, forte de 24 officiers, 570 hommes, 43 chevaux et 4 voitures, arrivera à Poitiers samedi 11 courant.

Le samedi 18 courant, cette colonne et quatre batteries du 20^e d'artillerie exécuteront au même endroit des manœuvres de pontage avec protection des travailleurs par l'artillerie.

Ces opérations militaires, très intéressantes, attireront certainement un grand nombre de curieux à Lussac et aux environs.

TOURS. — Le monument du général Meusnier que l'on vient d'inaugurer à Tours a subi déjà un premier accident.

Lundi matin, la plaque qui recouvre le coffret contenant les cendres du général Meusnier a été trouvée brisée, au bas du piédestal.

Il est probable que cette plaque, insuffisamment scellée, s'est détachée par suite de la trépidation occasionnée par des voitures. Le mal n'est pas très grand, en somme ; mais quel réveil pour les habitants de Tours si un passant mal intentionné, voyant la plaque de fermeture tombée, avait emporté le coffret pour le replacer dans un de ces placards où l'infortuné Meusnier a reposé pendant si longtemps !

TOURS. — On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« La mort vient de frapper en pleine jeunesse, au seuil d'un avenir plein de promesses, M. le docteur Charcellay, qui a succombé ce matin aux suites d'une maladie contagieuse, contractée au chevet d'une de ses malades. Le docteur Charcellay n'avait dans notre ville que des amis.

» Sa fin résume toute sa vie de devoir et de dévouement.

» Il laisse une jeune femme et une enfant d'un an, à qui pensent, dans ce deuil affreux, tous ceux qui connaissent les qualités d'esprit et de cœur de celui que tant d'amis regretteront en même temps que sa famille. — JULES DELAHAYE. »

PROVERBES RURAUX

Vois le coucher du soleil :
S'il est rose ou bien vermeil,
Tu peux compter pour demain
Avoir un beau temps certain.

Brouse matinée
Promet belle journée.

Ciel bleu foncé
Vent renforcé.

Ciel rouge dès le matin
Est un pluvieux voisin.

J'AI ÉCONOMISÉ 2,000 FR.

S'écrivait hier un commerçant notable de Saumur, car j'avais ma fille à marier, et naturellement les bijoux sont de rigueur. Il me fallait aller soit à Paris ou à Angers, pour trouver une nouveauté quelconque qui puisse éblouir mes invités et surtout mon gendre. Par hasard hier je reçus un prospectus du *Diamant du Chili*, 17, place de la Bilange, où l'on vend de si jolis diamants ; la curiosité me poussa et je me décidai à y aller voir. A peine rentré dans ce magasin je trouvai cela joli et bon marché ; je crois que c'est la première fois de ma vie où j'ai vu le diamant aussi bien imité, et ma foi tant pis pour les mauvaises langues, je fis mes achats qui s'élevèrent à 28 fr. environ, et certes me feront l'économie de 2,000 fr. que j'avais l'intention de dépenser. J'ai également acheté un de ces fameux pince-nez à 4 fr. 50 qui entre nous sont merveilleux. Ah ! les Américains sont très forts, et je suis persuadé qu'ils doivent rudement vendre, car tout y est si beau ! Il ne reste plus que 3 jumelles à 15 fr. 95 au lieu de 39 fr.

Vite à l'assaut, Saumurois, 17, place de la Bilange.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 8 août.

Les tendances sont bonnes et nos rentes maintiennent leurs cours : 3 0/0, 83.62 ; 4 1/2 0/0, 105.42.

L'action estampillée du Crédit Foncier s'avance à 1,348. Les obligations foncières et communales ont un excellent courant d'affaires.

L'émission des Bons de lots Algériens est un véritable triomphe pour le Crédit Foncier. Jamais on n'eura vu répartition plus laborieuse.

La Société Générale reste très ferme à 485. Les Dépôts et Comptes courants se tiennent à 602.50.

La Banque d'Escompte est demandée à 472.

L'émission que fait en ce moment la Banque de Paris et des Pays-Bas offre aux capitalistes l'occasion d'un placement des plus avantageux. Il s'agit des 112,000 obligations de la Compagnie française des Chemins de fer Argentins émises à 452.50 (soit net 450) remboursables à 500 francs et rapportant 25 fr. d'intérêt annuel. Rappelons que, pendant la période de construction, les obligations sont garanties par la compagnie de Fives-Lille et qu'ensuite elles jouiront de la garantie de la République Argentine. En outre, elles auront une première hypothèque sur la ligne, sur son matériel et sur ses revenus.

Le Panama clôture à 281.

Depuis le 27 juillet, 1779 obligations 3 0/0 nouvelles numéros 66,237 à 68,015 de la Société générale des Chemins de fer Economiques sont admises aux négociations de la Bourse au comptant.

La Compagnie Transatlantique cote 526.25.

Les actions du Pateinoine sont demandées à 75 et 80 fr. Ces cours ne sont évidemment pas en rapport avec la valeur réelle des titres. L'excellente situation de la compagnie justifierait une hausse que tout fait prévoir et s'annonce comme prochaine.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

FAITS DIVERS

LES PLUS GRANDS ÉTATS DU MONDE

Les Etats-Unis sont aujourd'hui l'Etat du monde civilisé qui a le plus grande po-

pulation après la Russie. Dans vingt ans, suivant la progression actuelle des divers Etats, ils seront au premier rang et compteront plus de 420 millions d'habitants.

A l'heure présente, la Russie a 105 millions d'habitants ; les Etats-Unis, 62 millions ; l'Allemagne, 47 ; la France, 38 ; l'Autriche-Hongrie, 38 ; la Grande-Bretagne, 37 ; l'Italie, 30 ; l'Espagne, 17.

Au prochain recensement décennal, en juillet 1890, les Etats-Unis auront 67 millions d'habitants ; en 1900, 95 ; et à la troisième décennie, en 1910, 124 millions. A cette dernière date, la Russie aura atteint 120 millions ; mais elle sera devancée par les Etats-Unis.

L'accroissement des Etats-Unis depuis un siècle est sans égal et n'a pas de précédent dans l'histoire des peuples.

Au premier recensement, en 1790, ce pays comptait seulement 3,929,214 habitants ; dans les décades suivantes : 6 millions, 7, 9, 13, 17, 23, 31, 38 (en 1870) et 50,155,783 (en 1880).

La progression a été en moyenne de plus de 30 0/0 par décennie.

Comme territoire, la Russie, avec ses 8,138,541 milles carrés (le mille égale 1,609 mètres), a la plus vaste étendue ; elle compte seulement 10 habitants par mille carré ; viennent ensuite les Etats-Unis, avec 3,602,990 mille récras et 44 habitants par mille carré.

Quels immenses territoires à exploiter ! surtout si l'on considère que l'Angleterre compte 289 habitants par mille carré ; l'Allemagne, 216, et la France 180.

Nos enfants verront assurément une situation politique, économique, militaire, toute nouvelle entre les divers peuples civilisés du globe ; les Américains et les Russes joueront un rôle prépondérant, énorme ; et les facilités de rapport et de transport par la vapeur et l'électricité ajouteront encore à ces forces nouvelles.

Depuis 3 ans

Le Dorat (Haute-Vienne), le 4 juin 1887. — Depuis trois ans, je souffrais de maux d'estomac après les repas ; j'avais aussi souvent des douleurs dans les reins ; après avoir pris deux boîtes de vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, j'ai obtenu un soulagement considérable.

Ferdinand Perrin. (Signature légalisée.)

Théâtre de Saumur

MM. E. BERTRAND et G. BARLET, direct.-administrateurs.

SAMEDI 11 Août 1888,

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Du grand succès du théâtre des Variétés

AVEC LE CONCOURS DE

M^{lle} MARGUERITE GALLAY, M. G. BARLET, M. BARRAL, M^{mes} MÉRIAN, LACROIX, DECLAIRE, MM. DUMESNIL, FÉROUMONT, POUGAUD, RÉMY, artistes des Variétés.

DÉCORÉ !

Comédie en 3 actes, de M. Henri Meilhac, de l'Académie française.

On commencera par :

La Sarabande du Cardinal

Comédie en 1 acte, de M. Henri Meilhac.

Bureaux, 8 h. 1/2 ; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU, Successeur.

LESSIVE PHÉNIX

Indispensable dans tous les ménages.

Le paquet de 4 kilog., 0 fr. 40

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de trailler à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES
Après décès.

Le JEUDI 16 août 1888, à 1 heure du soir, et jours suivants, à Saumur, rue de la Petite-Bilange, n° 9, dans une maison autrefois occupée par M. TAILLEBOUIS, ancien teinturier,

Il sera vendu :

Armoire, buffets, bois de lits, commodes, secrétaires, lits en fer, guéridons, tables, canapé, fauteuils, chaises, glaces, pendules, matelas, couettes, traversins, oreillers, édredons, couvertures, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, chemises ;

Argentier, vin rouge de Parnay de 1870, batterie de cuisine, vaisselle, fûtailles, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

TRÈS VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

PLUSIEURS MAISONS

Avec ou sans Remise et Ecurie, Rue Beaurepaire, n° 47.

S'adresser à M. MENARD.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer

MAISON

Située à Saumur, rue des Pâiens, n° 26.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

CHAPELLERIE FRANÇAISE

Rue Saint-Jean, n° 50, Saumur

P. ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. POUZEAU et que l'on trouvera dans son magasin un grand assortiment d'articles de *Chapellerie et Coiffures* en tous genres, des plus nouveaux, provenant des meilleures fabriques, et qu'il vendra à des prix très modérés. Une visite à son magasin suffira pour s'en convaincre.

Spécialité de Coiffures pour Enfants.

A VENDRE avec garantie.

baie, 8 ans. On donnerait 8 jours à l'essai.

S'adresser à M. BRUNET, rue de la Comédie.

A VENDRE

CHIEN COUCHANT, bien dressé, 2 ans.

S'adresser à M. DALIBON-FALLOUX, à Montfort.

A VENDRE

Une CHARRETTE en bon état, pouvant se transformer à volonté et servir comme tombereau et pour le transport des fourrages.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrielle Agricole,

33^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an... 6 fr.
— pour six mois... 3 fr. 50
— pour trois mois... 2 fr. 50
Étranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spéciaux, sur demande.

Offres et Demandes

Un JEUNE HOMME connaissant le service demande une place de **valet de chambre**.

ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, Saumur.

On demande un **apprenti**.

UN NOTAIRE de Nantes demande un **clerc liquidateur**. — S'adresser Agence Havas, Nantes.

On demande un **APPRENTI CHARRON**.

S'adresser au bureau du journal.



SAVON MARBRÉ 1^{er} BEAU SANS FRAUDE

SAVON BLANC

1^{re} qualité garanti pur à 60 0/0 d'huile

LE TIGRE

CHAUVET & C^{ie} — MARSEILLE

Spécialité du Savon « **NORMAL** ». Seul produit extra pur GARANTI SANS AUCUNE ADDITION D'EAU.

Couronnes Funéraires en tous Genres
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur

20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie,
Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 AOUT.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	83 60	83 55	Est	795	795	Obligations.			Gaz parisien	420	590
3 % amortissable	86 10	86 95	Paris-Lyon-Méditerranée	1275	1275	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	533 75	531 50	Est	392 50	396
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1152 50	1152 50	— 1865, 4 %	520	518	Midi	399	400 50
3 1/2 % (nouveau)	105 45	105 40	Nord	1575	1570	— 1869, 3 %	405	405	Nord	412	412
Obligations du Trésor	508	508	Orléans	1245	1240	— 1871, 4 %	397	395 50	Orléans	402	402 75
Banque de France	3750	3812 50	Ouest	918 75	915	— 1875, 4 %	522	521	Ouest	401 50	401
Société Générale	445	455	Compagnie parisienne du Gaz	1372 50	1372 50	— 1876, 4 %	519	521	Paris-Lyon-Méditerranée	397	398 50
Comptoir d'escompte	1038 75	1037 50	Canal de Suez	3215	3220	Bons de liquid. Ville de Paris	524 50	525	Paris-Bourbonnais	395	396
Crédit Lyonnais	588 75	595	C. gén. Transatlantique	528 25	522 50	Obligations communales 1870	481	482 25	Canal de Suez	595	594 50
Crédit Foncier, act. 400 fr.	1340	1350	Russe 5 0/0 1870	101 40	101 85	Obligat. foncières 1873 3 %	475	476	Panama 6 0/0	379	375
Crédit mobilier	345	350				Obligat. foncières 1 83 3 %	390	390			
Canal Intér.-Panama	261 25	261 25									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

LIGNE D'ORLÉANS

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX									BORDEAUX — SAUMUR — PARIS									NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS								
STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Expr. soir	Mixte soir	Expr. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 25		12 50	7 55	11 25	Bordeaux				5 15		8 20		3	Nantes	11 55			8 10	8 30	12 05	3 10	2 25
Chartres	6			9 6	9 33	2 53	9 44	1 33	Saintes	7 15	8 48		11 39		11 39		6 26	Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 03	
Chât.-d-Loir	10 24			12 10	1 52	6 34	12 28	4 49	Niort	9 32	10 20		2 5	5 30	8 10		8 10	La Méritré	3 52	7 10	9 09	11 58	3 49	6 16	10 04	
Noyan-Méon	11 29			12 54	3 9	7 36	1 13	5 51	Thouars	12 11	12 32	1 30	4 15	8 21	9 59		10 31	Les Rosiers	7 19	9 17	12 07	3 52	6 45			
Liniers-Bou.	11 39				3 41	7 47		6 2	Montreuil	9 35	6 38		12 59	2 03	4 53	9 06	10 31	St-Clément	7 28		12 14	3 59	6 09			
Vernantes	11 53				3 36	7 49		6 13	Brézé-s.-Cyr	9 55	7 18			3 28	5 18	9 41		St-Martin	7 33		12 21	4 07	6 39			
Blou	12 5				3 48	8 11		6 23	Chacé-Varr.	10 07	7 27			2 46	5 22	9 49		Saumur (a)	3 22	7 46	9 38	12 34	4 20	6 59	10 34	
Vivv	12 13				3 59	8 20		6 31	Saumur (a) (dép.)	3 27	7 52	9 27	12 38	4 31	7			— (dép.)	3 27	8 05	9 58	12 51	4 45	7 29	10 40	
SAUMUR									Nantilly (arr.)	16 13	7 34			2 51	5 21	9 53		Varennes	3 27	8 05	9 58	12 51	4 45	7 29	10 40	
(Orl.) (arr.)				1 29	4 10	8 30	1 48	6 42	SAUMUR					3 02	5 42	10 03		Port-Boulet	3 52	8 20	10 19	1 40	5 46	8 08	11 16	
(dép.)				1 36	4 16	8 34	1 54	6 53	(Etat) (arr.)	10 12	7 45			2 41	5 20			Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46	8 08	11 16	
Nantilly (arr.)					4 24	8 41		7	(dép.)	7 25	11 25			2 53	5 33			Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 33	8 51	11 48	
SAUMUR									Nantilly (dép.)	7 38	11 36			2 53	5 30			Paris	10 39			3 06	8	2 35	4 01	5 07
(Etat) (arr.)				12 51				7 11	SAUMUR									Paris	10 39			3 06	8	2 35	4 01	5 07
(dép.)					8 31	10 37		6 50	(Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29	3 01	5 41		10 58		PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES								
Nantilly (dép.)					8 37	10 44		7 3	(dép.)	7 57	11 54	1 37	3 05	5 45		11 5		STATIONS	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Chacé-Varr.					8 48	10 42		7 9	Vivv	8 10	12 09			3 17	5 57			Paris	8 35	9 45	11 25	12 45	10 10	6 35	13 26	
Brézé-s.-Cyr					9 21			7 9	Blou	8 19	12 18			3 26	6 06			Tours	1 23	5 1	7 15	12 19	2 09	6 08	9 32	
Montreuil					9 21			7 17	Vernantes	8 32	12 33			3 39	6 18			Langeais	2 13	5 49	8	12 19	2 09	6 08	9 32	
Thouars					9 19	11 24	2 7	4 22	Liniers-Bou.	8 45	12 46			3 51	6 36			Port-Boulet	3 38	8 20	8 39	12 46	3 09	6 54	10 20	
Niort					11 57	2 34	5 33	9 38	Noyan-Méon	8 59		2 12	4 04	6 42		11 42		Varennes	3 38	8 20	8 39	12 46	3 09	6 54	10 20	
Saintes					3 58	4 24	7 59	4 33	Chât.-d-Loir	10 7	2 15	2 53	5 09	7 48		12 24		Saumur (a)	3 57	8 45	9 04	1 08	3 24	7 07		
Bordeaux					6 28	11 05	6 14	2 3	Chartres	2 50		5 51	9 37	12 4		3 22		— (dép.)	3 03	6 52	9 12	1 13	3 29	7 14	10 42	
					9 49	3 06	9 02	4 54	Paris	5 23		8	11 50	2 27		5 10		St-Martin	7 06	9 26	1 25	3 41	7 24			
																		St-Clément	7 13	9 33	1 31	3 45	7 41			
																		Les Rosiers	7 21	9 41	1 38	3 52	7 50	11 13		
																		La Méritré	3 28	7 39	9 59	1 48	4 17	8 34	11 32	